

CANADA

PROVINCE DE QUÉBEC  
DISTRICT DE Montréal

RÉGIE DE L'ÉNERGIE

---

N° : R-3951-2015

**SOCIÉTÉ EN COMMANDITE GAZ MÉTRO**,  
société dûment constituée, ayant sa principale  
place d'affaires au 1717, rue du Havre, en les ville  
et district de Montréal, province de Québec,

(ci-après « Gaz Métro »),

---

**AFFIDAVIT POUR ORDONNANCE DE CONFIDENTIALITÉ**  
(ART. 30 DE LA LOI SUR LA RÉGIE DE L'ÉNERGIE ET ART. 33  
DU RÈGLEMENT SUR LA PROCÉDURE DE LA RÉGIE DE L'ÉNERGIE)

---

Je, soussignée, KATIA MARQUIER, directrice, Contrôle corporatif et budget, faisant affaires au 1717, rue du Havre, à Montréal, district de Montréal, province de Québec, H2K 2X3, affirme solennellement ce qui suit :

1. Je suis à l'emploi de Gaz Métro et j'ai une connaissance personnelle des faits pertinents à la demande d'ordonnance de confidentialité;
2. Gaz Métro est une entreprise qui œuvre dans le domaine de la vente et de la distribution du gaz naturel au Québec;
3. Dans le cadre du présent dossier, Gaz Métro dépose sous pli confidentiel les pièces Gaz Métro-38, Document 1 à Gaz Métro-47, Document 1 (« Pièces ») contenant des informations de nature financière;
4. La communication des informations contenues aux Pièces, sans ordonnance de confidentialité, entraînerait la divulgation au public d'informations financières qui doivent demeurer confidentielles;
5. En effet, ces informations financières ne sont pas connues du public et, si elles sont rendues publiques, risquent de causer un préjudice commercial à Gaz Métro et ses filiales;

6. Tous les faits allégués au présent affidavit sont vrais.

ET J'AI SIGNÉ :

*(s) Katia Marquier*

---

KATIA MARQUIER  
Directrice, Contrôle corporatif et budget

Affirmé solennellement devant moi,  
à MONTRÉAL, ce 29<sup>e</sup> jour de janvier 2016

*(s) Suzanne Paradis, 167255*

---

Commissaire à l'assermentation pour tous les  
districts judiciaires du Québec